

Dernière mise à jour : 18/01/2019
Métier: Métiers du sport | Activités de la Forme
Diplôme: BP JEPS AF
Niveau de qualification: IV
Numéro de fiche: 35



Formations ouvertes à
l'apprentissage www.cfasa-pdl.fr

Objectifs

Devenir éducateur sportif :

- animer des activités : de cours collectif (LIA, STEP, PILATES,...) de cardio-training, de musculation (haltérophilie), de préparation physique, de récupération (étirement, relaxation) au sein des salles de remise en forme, de thalassothérapie, de balnéothérapie, de clubs de vacances, de clubs sportifs et d'association.
- participer au fonctionnement, à la communication et à l'entretien de la structure, être gérant de salle.



Conditions d'accès

C'est une formation professionnelle, s'adresse à des candidats ayant une pratique associative et/ou une expérience professionnelle salariée ou bénévole dans le domaine sportif, de la forme et de l'entretien de la santé.

Le candidat doit être titulaire de l'unité d'enseignement prévention et secours civique niveau 1 (PSC 1)

Les conditions d'accès

Le candidat doit obligatoirement

- être titulaire de l'unité d'enseignement prévention et secours civique niveau 1 (PSC 1)
- avoir satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) selon l'arrêté du Ministère chargé du Sport, [vous pouvez le consulter ICI](#)

Le candidat doit :

- Soit avoir une pratique sportive personnelle.
- Soit avoir une expérience dans la préparation ou entraînement physique individuel ou collectif.
- Soit avoir une expérience dans l'animation, l'enseignement, l'entraînement sportif
- Soit avoir une expérience dans le domaine de la forme, du soin (centre de remise en forme, thalassothérapie, thermes, tourisme sportif ou de loisir).
- Soit avoir une expérience dans le domaine de cours collectifs relatifs au fitness, à la danse, à la gymnastique d'entretien, aux étirements, au step, au LIA.
- Soit avoir une expérience dans le domaine de la musculation, de l'haltérophilie, de la force athlétique, du culturisme, du cross fit,...
- Soit être porteur d'un projet personnel d'élargissement des compétences dans le domaine de la forme et de la force.

Modalités d'inscription

L'inscription est pour les Test des Exigences Préalables (TEP) **et les sélections du CREPS.**

Les inscriptions seront clôturé courant septembre 2019

Sélection

Les prochains Tests d'Exigences Préalables (TEP) à l'entrée en formation se dérouleront le 2 novembre 2019

Les tests de sélections se dérouleront à la suite des TEP, les 3-4 novembre 2019

Suite à la réussite des sélections et l'étude de votre dossier d'inscription, vous serez convoqué pour le positionnement le 12 novembre 2019

INFORMATIONS SPECIFIQUES POUR LES CANDIDATS PARCOURSUP AU BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME

Des dates de Tests d'Exigences Préalables (TEP) ont été spécifiquement prévues (modifié le 18/01) : **15 avril 2019**.

Des dates de Sélection ont été spécifiquement prévues suite à l'acquisition des TEP (modifié le 18/01): **16-17 avril 2019**

Pour pouvoir se présenter aux TEP et sélections **le candidat devra fournir sa carte d'identité valide, son PSC1 et son certificat médical**

vous pouvez télécharger en format pdf le [modele de certicat médical](#)

SYNTHESE DES TEPS ET SELECTIONS

- **EPREUVE POUR L'OPTION : cours collectifs :**
 - (TEP) Suivi de cours collectifs en musique comportant : échauffement, cours de STEP, renforcement musculaire, retour au calme
 - (SELECTION) semi marathon Fitness (suivi de cours collectifs en musique comportant : 20' de STEP, 20' de LIA, 30' de renforcement musculaire et 20' de stretching)
 - **EPREUVE POUR L'OPTION : haltérophilie, musculation**
 - (TEP) Epreuve de force : traction en supination ou pronation, squat, développé-couché (selon l'annexe IV de l'arrêté du 5 septembre 2016)
 - (SELECTION) Epreuve de force : traction en supination ou pronation (jusqu'à 20 répétitions pour les hommes et 10 pour les femmes) squat (20 répétitions à 110% poids de corps (pdc) pour les hommes et 75% pdc pour les femmes) et développé-couché (20 répétitions à 80% pdc pour hommes et 45% pdc pour les femmes)
 - épreuve cardio : test LUC LEGER (palier 9 pour les femmes et 11 pour les hommes)
 - Epreuve pour la mention haltères, musculation et forme sur plateau
 - **EPREUVE COMMUNE AUX DEUX OPTIONS**
 - (TEP) Epreuve du LUC LEGER (course navette palier 7 pour les femmes et 9 pour les hommes)
 - (SELECTION) Epreuve du LUC LEGER (palier 9 pour les femmes et palier 11 pour les hommes)
 - **EPREUVE ÉCRITE**
 - **Un écrit : 3 PARTIES :**
 - *Première partie* : sur le parcours, l'expérience, les faits marquants de la vie du candidat en lien avec sa pratique sportive, les réflexions et expériences qu'il en tiré. *Sur 6 points*
 - *Deuxième partie* : son expérience sportive en tant que pratiquant encadrant, en association, en structure. *Sur 5 points*
 - *Troisième partie* : sa motivation à rentrer en formation, qu'est ce qui intéresse le candidat dans la formation, ses centres d'intérêts, son ou ses projets dans le milieu de la forme, les structures qui l'intéresse. *Sur 5 points*
 - *et 1 point pour l'orthographe - 1 point pour la syntaxe - 2 point pour la structuration du devoir - Soit un total de 20 points*
 - Etude du dossier d'inscription
- Vous pouvez télécharger [la fiche d'informations complémentaires](#)
- Positionnement :**
- Le but du positionnement est d'établir un plan de formation individualisé dans le cadre d'un entretien en fonction de l'expérience déjà acquise et d'envisager des allègements de formation.

Déroulement de la formation

Lieux :

à Nantes (44), de janvier 2020 à décembre 2020

à Gorrion (53), de janvier 2020 à décembre 2020

Deux formules adaptées de formation :

1. La formation avec **une ou deux** options (cours collectifs + haltérophilie et musculation)

- pour **deux options** : **722 h** en centre et 903 h en structure professionnelle.

- pour l'option **cours collectifs** : **614 h** en centre et 903 h en structure professionnelle

- pour l'option **haltérophilie, musculation** : **611 h** en centre et 903 h en structure professionnelle.

2. En apprentissage (site de Nantes) : Pour plus d'informations sur l'apprentissage [cliquez ici](#)

Tout au long de la formation :

Parcours dans plusieurs structures aussi riches que diversifiés auprès de différents publics :

- handicapés, sous addictions, en centre de détention, scolaire, seniors...

Différents modules seront proposés : Pilate "Mat Work 1"... (tarif préférentiel)

Formation réalisée en deux parties :

1 - mise à niveau (séances pratiques et cours théoriques de conditions physiques pour devenir coach)

- validation de l'UC 1 et 2

2 - validation de l'UC 3 et 4 (4a **et/ou** 4b)

Coûts et financement

Frais d'inscription : 30 € non remboursable

Frais des Tests d'exigences préalables à l'entrée en formation et des sélections : 50 € remboursable si absence excusée aux tests avec justificatif

Tarif préférentiel pour le financement individuel personnel

Coût heure/stagiaire pris en charge par un organisme financeur : différents tarifs selon la situation (OPCA, contrat pro, militaire...)

FINANCEMENT : la formation peut être financée selon le statut du stagiaire (demandeur d'emploi, salarié, apprentissage...). **Les aides possibles** :

- Pour les **demandeurs d'emploi** (4 places par session) : possibilité de prise en charge totale par le Conseil Régional, se renseigner auprès du secrétariat. **Veillez vous procurer une fiche de liaison "visa métiers"** auprès de votre conseiller pôle-emploi, mission locale, cap emploi ou le Conseil général.
- Pour les **salariés**, les **contrats de professionnalisation**...: se renseigner auprès de son employeur.
- Pour les **apprentis** : prise en charge totale du coût de la formation, se renseigner auprès du CFA Sport Animation Nantes

Informations complémentaires

Le diplôme du **PSC 1** (premiers secours civique 1) est **obligatoire**.

Nous proposons une formation au sein de notre établissement.

Toutes les informations sont sur notre site : [PSC 1](#)

Porte ouverte du CREPS les 1er et 2 février 2019

Contact

Le coordinateur :

Yann HAREL - tél : 06.24.53.06.79

email : yanharel@gmail.com

Hervé DEGASNE - tél : 02.43.08.13.94

email : oslg.herve.degasne@orange.fr

La secrétaire :

Marie-Claire CAILLON

tél : 02.28.23.69.72 email : marie-claire.caillon@creps-pdl.sports.gouv.fr